

EN BREF

SWISS Mesures de sécurité

Swiss a commencé à appliquer les nouvelles mesures de contrôles pour le transport aérien à destination des Etats-Unis. Certains passagers devront se soumettre à une fouille corporelle. Si le double contrôle systématique est abandonné, certaines personnes pourront faire l'objet d'un second contrôle avec fouille corporelle, a déclaré le porte-parole de Swiss. ATS

TCS Patrouilleurs en état d'alerte

Lorsque le mercure tombe sous le zéro, le nombre d'appels au numéro 140 de l'assistance routière explose. Durant les deux derniers jours, la Patrouille TCS est intervenue deux fois plus souvent que lors d'une journée moyenne. Ce froid de canard fait surtout souffrir les batteries. La rigueur de l'hiver actuel pose des problèmes à de nombreux automobilistes. Le numéro de téléphone 140 a reçu plus de 2250 appels dimanche dernier. Lundi les patrouilleurs sont intervenus plus de 2500 fois au total. c

LA POSTE Nouveau départ

Les remous n'en finissent pas à la tête de La Poste. Après Rolf Hug, c'est au tour de Wolfgang Werlé de quitter avec effet immédiat le conseil d'administration présidé par Claude Béglé. Des divergences de vues avec ce dernier ont également provoqué le départ du directeur général Michel Kunz. ATS

BERNE Une agriculture diversifiée

La Suisse doit conserver une production agricole diversifiée, avec des exploitations familiales où le métier d'agriculteur est exercé à titre principal. L'Union suisse des paysans (USP) exige que la politique agricole et l'aménagement du territoire soient désormais clairement orientés dans cette direction. C'est sur une exploitation de Ferenbalm (BE) que l'USP a tenu hier sa conférence de presse annuelle sur le thème «Paysans en quête d'avenir». ATS

ARMÉE DE L'AIR Vols d'entraînement

Le ciel helvétique sera par moments bruyant entre le 20 janvier et le 5 février.



Dans le cadre de cours de répétitions des Forces aériennes à l'aérodrome de Meiringen (BE), des F/A-18 et des Tiger survoleront tout le pays. Ces manœuvres peuvent occasionner «des intrusions soudaines et temporaires de bruit d'aéronefs» dans les régions concernées, a déclaré hier le Département fédéral de la défense (DDPS). ATS

LE CHIFFRE DU JOUR

34 022

C'est le nombre d'appels qu'a reçus le Centre suisse d'information toxicologique (Tox, numéro d'urgence 145) en 2009, un record. C'est 2% de plus que l'année précédente.



LA PHRASE DU JOUR

«**Tout doit être entrepris pour que se répande largement l'idée qu'il vaut la peine de lire des journaux, des magazines, et de les payer**»

a expliqué **Hans-Peter Lebrument**, président de «Presse Suisse». M. Lebrument appelle la branche à surmonter la crise de crédibilité qui la frappe. Selon lui «il est urgent d'agir» si l'on veut sauver la presse suisse.

Le délai de réflexion passe à la trappe

DIVORCES ▶ Dès le 1^{er} février, le délai de réflexion de deux mois est supprimé pour les couples qui divorcent à l'amiable.

MAGALIE GOUMAZ

La procédure de divorce par consentement mutuel sera plus courte dès le 1^{er} février. Le délai de réflexion obligatoire de deux mois est en effet supprimé à partir de cette date. Le juge pourra par contre convoquer les époux à plusieurs auditions lorsque cela lui semblera nécessaire avant de prononcer la séparation.

Introduit en 2000, le délai de réflexion était censé offrir une sorte de garde-fou pour les époux. Mais son application n'a jamais été satisfaisante, si bien qu'en 2004 déjà, le socialiste fribourgeois Erwin Jutzet, aujourd'hui conseiller d'Etat, déposait une initiative parlementaire pour corriger le tir, approuvée à une très large majorité.

«Ces deux mois ne servent à rien, si ce n'est à prolonger la procédure. Ils sont surtout considérés comme une trasserie supplémentaire», déclare Me Douglas Hornung, fondateur du site internet «Divorce.ch». A Lausanne, Me Marc-Etienne Favre partage cet avis. «Aujourd'hui, les gens sont très bien informés de leur droit. C'est au moment d'élaborer leur convention que tout se joue, et pas durant ce délai de réflexion. Lorsqu'un couple arrive devant le juge, il s'est mis d'accord et sa première question est souvent: quand serons-nous divorcés? Lorsqu'on annonce qu'il y a un délai de deux mois auquel s'ajoute encore le temps nécessaire au jugement, les époux ne comprennent pas car ils veulent tourner la page». L'avocat parle d'une utilisation «exceptionnelle» de ce délai de réflexion et n'a en tout cas jamais entendu parler de réconciliation durant ces deux mois. «En fait, j'ai surtout connaissance de cas extrêmes



Après le problème du délai de réflexion vient celui de l'autorité parentale conjointe: si celle-ci était acceptée cela serait une avancée pour les pères mais peut-être aussi une source de chamaillerie entre conjoints. KEYSTONE

où un époux tente d'obtenir plus et utilise le délai de réflexion comme ultime moyen de pression sur l'autre».

Membre de la Commission des affaires juridiques du Conseil national au moment des discussions, l'écologiste vaudoise Anne-Catherine Ménétreay avait tenté de maintenir un filet de sécurité dans les divorces par consentement mutuel, qui représentent 90% des divorces prononcés en Suisse. Elle proposait notamment de transformer le délai de ré-

flexion en délai de révocation. «Le consentement des deux époux est difficile à vérifier», estime l'ancienne conseillère nationale qui évoque de possibles pressions sur un conjoint durant cette phase. Lors de la consultation, la Commission fédérale pour les questions féminines partageait cet avis.

Gare, la bagarre

Le délai de réflexion enterré, c'est un autre point litigieux du droit du divorce qui va bientôt enflammer les es-

prits: l'autorité parentale conjointe. Elle devrait devenir la règle, ce qui constituerait une avancée pour les pères, mais une nouvelle source de chamaillerie entre conjoints, selon Me Marc-Etienne Favre qui craint qu'«on ne donne beaucoup de pouvoir à quelqu'un qui ne voit son enfant qu'un week-end sur deux». L'avocat de Lausanne se montre ainsi réservé sur ce projet et estime qu'il faut avant toute chose définir ce qu'est l'autorité parentale, où elle com-

mence et où elle s'arrête. L'achat de vêtements en fait-il partie?

«Actuellement, lorsqu'on me pose la question, je suis bien emprunté pour y répondre», dit-il. Le projet du Conseil fédéral était en consultation jusqu'au printemps dernier et l'Office fédéral de la justice est en train de le revoir en fonction des réponses, mais le principe semble acquis. Il sera présenté dans le courant de l'année et transmis au Parlement.

AVALANCHES/DIEMTIGTAL

Les deux coulées ont fait sept morts au total

Les deux avalanches qui se sont produites dimanche dans le Diemtigtal (BE) ont fait sept morts au total. Les corps des trois derniers disparus ont été retrouvés sans vie hier peu avant midi. Ces coulées sont les plus meurtrières en Suisse depuis 1999.

Plus de 60 personnes ont participé hier aux recherches, a indiqué la police bernoise. Le signal émis par les détecteurs de victimes d'ava-

lanches a permis de localiser les trois derniers skieurs, une Suisse de 39 ans, un Suisse de 48 ans et un Allemand de 38 ans. Ces derniers n'ont pas survécu à deux nuits et un jour passés dans la neige avec des températures négatives. Leurs corps ont été transportés à l'institut médico-légal pour identification.

Interruption des recherches. Les opérations de sau-

vetage avaient dû être interrompues lundi en raison du mauvais temps. Le lendemain, le ciel s'est dégagé et un hélicoptère a pu survoler la région sinistrée. Une fois les pentes sécurisées via le déclenchement artificiel d'avalanches, des secouristes, au nombre desquels figuraient des soldats, ont été posés sur les lieux de l'accident et ont pu finir leur travail.

La police cantonale a par ailleurs indiqué qu'en milieu

de journée, tous les blessés à l'exception d'une personne avaient pu quitter l'hôpital. La dernière des victimes a quant à elle été identifiée: il s'agit d'un Suisse de 48 ans, membre du Ski-Club de Rubigen.

Risques dénoncés. Dimanche matin, deux grands groupes de randonnée à skis se trouvaient dans la région du «Chumli». L'un comprenait 27 membres du Ski-Club Ru-

bigen et l'autre huit personnes. Une première coulée a surpris ce dernier groupe. Des secouristes, épaulés par les membres du ski-club, se sont mis à la recherche des personnes ensevelies. C'est alors qu'une seconde avalanche s'est déclenchée, emportant plusieurs personnes dont le médecin de la Rega. Une importante opération de secours a été mise en place, avec une centaine de personnes. ATS